

Or quelle raison avons-nous de penser que Jésus n'a pas voulu se soumettre à cette loi ? " Que si l'on persiste à croire, dit le docte Abbé Rupert, que Jésus ne s'est pas manifesté à sa Mère, parce qu'il n'est pas fait mention, dans l'Evangile, de cette manifestation, il est conséquent de dire que jamais, après sa résurrection, le Christ ne se manifesta à sa mère, parce qu'aucun des Evangélistes n'en parle. Or, qui pourrait bien croire que celui qui avait ordonné, dans la loi, d'honorer son père et sa mère, en agit ainsi ? Loin de nous un tel soupçon ".

Il semble qu'une loi de la grâce réclame aussi cette apparition de Jésus à Marie. C'est, en effet, dans l'ordre des promesses divines que la consolation soit rapprochée de la souffrance et qu'elle lui soit proportionnée. La première à la peine, ne fallait il pas que Marie fût la première à la joie ? Martyre à la Croix, ne méritait-elle pas de participer au triomphe de la Résurrection ? Et celle qui la dernière avait quitté le Sauveur au tombeau, ne devait-elle pas être la première à le revoir victorieux du sépulcre ?

C'est ce que saint Ambroise, au troisième chapitre de son dernier livre sur la Virginité, affirme nettement : *Vidit ergo Maria resurrectionem Domini et prima vidi, et credidit.* Marie a vu la résurrection du Seigneur ; elle l'a vue la première, et elle a cru.

A Saint Ambroise, s'unissent Saint Anselme, Saint Bonaventure, Sainte Brigitte, Sainte Catherine de Sienne, Sainte Thérèse.

" Oh ! combien fut grand le bonheur de la sainte Vierge, quand elle vit Jésus ressuscité ! s'écrie Sainte Catherine de Siénne. Si la mère de Dieu devait être une fois consolée sur cette terre, quelle heure pouvait mieux convenir pour cela que l'heure de la résurrection ? C'était en effet l'heure du triomphe pour Jésus, pour ses amis, et pour tous ceux qui étaient plongés dans la tristesse. Or, la Vierge ne sera-t-elle pas celle qui aura les prémisses de la grande faveur du Ciel ? Puisqu'elle a, dès l'instant de sa Conception, reçu tant de beaux priviléges, n'est-il pas juste aussi qu'elle soit favorisée de celui-ci, et que la première, elle ait connaissance de la victoire de son Fils ? O glorieuse Maîtresse ! que de grâces merveilleuses n'avez-vous pas trouvées, tant pour vous-même que pour nous autres, malheureux esclaves du péché ! C'est maintenant surtout que